

<http://csasdetrefle.free.fr>



**CLUB SPORTIF ET ARTISTIQUE
AS DE TREFLE**

35^{ème} REGIMENT D'INFANTERIE

CASERNE MAUD'HUY-BP50529

90016 BELFORT CEDEX

TEL./FAX : 03 84 98 42 07

MAIL : csasdetrefle@free.fr

2011 - 2012

SOMMAIRE

MOT DU PRESIDENT

MOT DU SECRETAIRE GENERAL

LA FCSAD

Une Fédération au cœur de la Défense.

LE CSA AS DE TREFLE

Vous souhaite la bienvenue !

Je veux m'inscrire ?

Accès au secrétariat.

Organigramme.

LES SECTIONS

Paintball /Airsoft

Basket-ball.

Course hors stade.

Culture physique.

Cyclisme.

Danse – Salsa

(ouverture en fonction du nombre d'inscrits).

Encadrement.

Escalade.

Fauteuil (en sommeil).

Futsal.

Handball.

Moto-loisirs.

Musique.

Natation

(**NON NAGEURS** – compétition).

Ninjutsu.

Raid aventure.

Rugby à VII (en sommeil).

Ski..

Tennis.

Théâtre.

Tir.

QUELQUES SECTIONS DU CSA ROYAL ARTILLERIE / 1^{er} RA

Aquagym, badminton, course d'orientation, natation, parachutisme, pétanque, plongée, tir à l'arc, triathlon...

Renseignement au 03.84.57.52.76.

LE MOT DU PRESIDENT.

La saison 2011–2012 démarre dès à présent pour le club sportif et artistique de l'As de Trèfle du 35^e Régiment d'Infanterie. Si le rythme des activités, et particulièrement des opérations extérieures, nous prive de membres, qui handicape le fonctionnement et qu'influence le faible taux de fréquentation de certaines sections du club, il devrait, en revanche, inciter ceux qui restent, et en particulier les familles, à adhérer et à pratiquer des activités de leurs choix.

Le C.S.A. de l'As de Trèfle du 35^E RI reste donc à votre entière disposition pour vous permettre d'acquérir ou de développer de nouvelles connaissances d'ordre culturelles ou sportives dans une ambiance détendue et chaleureuse.

Alors n'attendez plus pour rejoindre le C.S.A. de l'As de Trèfle du 35^E RI, soit comme participant soit comme responsable d'une section, si vous désirez faire profiter les autres de vos talents.

Là ou il y a volonté, il y a chemin.

Bienvenue aux nouveaux adhérents et bonne saison 2011–2012 à tous.

*Le lieutenant-colonel Hubert **TISSIER**
président
du club sportif et artistique
de l'As de Trèfle.*

LE MOT DU SECRETAIRE GENERAL.

Chers adhérents,

Comme dans tous les sports si l'on veut espérer la victoire, l'engagement doit y être intense et entier. C'est la même chose concernant l'engagement associatif, l'engagement envers des personnes qui partagent les mêmes valeurs: le respect, la loyauté, la confiance, la rigueur...

L'engagement et le dévouement associatif, beaucoup se plaignent de sa disparition.

Aujourd'hui on entend le même discours un peu partout: « les bénévoles se font rares et l'on vient dans les associations avec une attitude consumériste ». Dans les clubs, il est parfois difficile d'obtenir l'aide des parents. Beaucoup partent du principe que parce qu'ils ont payé une cotisation ils ont droit à une prestation. Mais une association n'est pas une entreprise de services. Une association c'est avant tout l'endroit, où chacun apporte sa pierre, certes, plus ou moins grosse, à la construction d'un lieu d'échange, d'amitiés, de partage.

C'est cet état d'esprit, qu'aujourd'hui, j'estime qu'il faut que chacun de nous contribue à transmettre aux plus et moins jeunes qui nous rejoignent de saisons en saisons.

2012 et les années à venir, seront pour nous des années capitales qui vont marquer un tournant dans l'histoire de notre club.

La modernisation de la Défense va entraîner une évolution des conditions de soutien des unités qui sera organisé sur le principe de « Base de Défense » regroupant l'ensemble des activités existantes sur un même bassin de vie. Cette évolution sera l'occasion d'interarmiser et de mutualiser les fonctions de soutien et d'administration générale.

Comment l'association y sera t'elle représentée? Qu'elle y sera sa place?

Bienvenue aux nouveaux arrivants et très bonne saison à tous.

*L'adjudant Christophe FERON
secrétaire général.*



Une Fédération au cœur de la Défense

Héritière de l'Union Fédérale des Clubs Sportifs et Artistiques des Armées, la FCSAD créée en 1992 a repris le flambeau en bénéficiant des fondements solides mis en place au cours des trois décennies précédentes.

Regroupant aujourd'hui 9 ligues, composées de plus de 456 clubs et de 176 141 adhérents, la FCSAD encourage pour les personnels et anciens personnels militaires et civils de la défense et leurs familles le goût de la pratique des activités physiques et sportives et développe les activités artistiques et culturelles.

Plus particulièrement, La FCSAD a pour objet :

- d'organiser des activités sportives et culturelles au profit du personnel relevant du ministère de la défense et leurs familles ;
- de contribuer à la politique du ministère de la défense dans le domaine de la condition du personnel ;
- de resserrer les liens entre tous les membres de la communauté de défense ;
- de favoriser les contacts et les échanges avec le secteur civil dans l'intérêt du développement des liens « Armées-Nation » ;
- de participer à la politique de formation de l'encadrement nécessaire à ces activités ;
- de concourir au maintien en condition physique et morale du personnel et notamment à l'entraînement du personnel militaire ;
- de responsabiliser ses membres dans la vie associative comme dans leur vie personnelle.

La fédération s'interdit toute discrimination et garantit notamment l'accès égal des femmes et des hommes à ses instances dirigeantes.

Elle veille au respect de ces principes par ses membres ainsi qu'au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité national olympique et sportif français. Elle exerce ses activités en accord avec la politique de l'environnement et du développement durable.

Elle apporte son concours à des actions particulières initiées par les pouvoirs publics notamment par les ministères de la défense, de la jeunesse, des sports et de la vie associative et de la culture.

Elle peut établir des conventions avec d'autres fédérations ou organismes similaires.

Sa durée est illimitée. Elle a son siège au ministère de la défense à Paris. Le siège peut être transféré dans une autre commune par délibération de l'assemblée générale.

CLUB SPORTIF ET ARTISTIQUE

AS DE TREFLE

L'association dite « club sportif et artistique de l'As de Trèfle » fondée le 29 avril 1984 est une association de type loi de 1901. Rattaché à la ligue Centre-Est Bourgogne Franche-Comté, elle a pour objet d'encourager parmi les personnels militaires d'active et anciens personnels militaires et civils de tout grade et fonction de la Défense et de leurs familles, le goût de la pratique des activités physiques et sportives, et, de ce fait, concourir au maintien en condition physique et morale des personnels de la Défense et de leurs familles, de développer enfin les activités artistiques et culturelles. Dans ce but, le CSA mène, en toute indépendance des actions en vue de promouvoir, soutenir et développer l'éducation et la formation physique, artistique et culturelle de tous ses adhérents pour favoriser leur épanouissement et leur prise de responsabilité dans la vie associative comme dans leur vie personnelle.

Qui dirige le club?

Il est administré par un comité directeur (chaque section y est représentée par un ou plusieurs membres), élu par l'assemblée générale. Le Président choisi parmi les membres du comité directeur est élu par l'assemblée, préside les assemblées générales, le comité directeur et le bureau élu au sein du dit comité.

Qui peut s'inscrire ?

Les personnels militaires en activité de service ou en retraite et leurs familles ; les personnels civils relevant du ministère de la Défense ou en retraite et leurs familles ainsi que les militaires et cadres de réserve et leurs familles ; les personnes extérieures au ministère de la Défense cooptées et autorisées par le comité directeur du club.

QUAND?

Dés le mois de septembre 2011.
Du lundi au jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h45.
Le vendredi de 10h00 à 12h00.
Tél. /Fax : 03 84 98 42 07

COMMENT ?

Au secrétariat du CSA situé dans le gymnase du quartier Maud'huy ou auprès des animateurs de section sur leur lieu d'activité sur présentation d'un justificatif d'appartenance au ministère de la Défense.

En renseignant un bulletin d'adhésion.

En déposant 3 photos d'identité.

En fournissant 2 enveloppes timbrées avec adresse personnelle par famille.

En donnant un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive (pour les sections à caractère sportif).

En s'acquittant du montant des cotisations.

Une carte membre vous sera délivrée, elle atteste de votre adhésion au CSA, de votre assurance et vous autorise à accéder aux installations.

Aucune carte ne sera établie sans présentation de la totalité de tous les documents demandés.

A QUEL PRIX ?

Cotisation statutaire.

Cette cotisation est commune à toutes les sections. Elle permet d'être adhérent du club, inscrit et assuré à la fédération des clubs sportifs et artistiques de la Défense (période de validité : du 1^{er} septembre de l'année civile au 31 août de l'année suivante).

FCSA : 12 euros.

CSA (tient compte du nombre d'inscrit par famille): 8 euros pour chacun des deux premiers inscrits. 4 euros pour le troisième inscrit. 2 euros à partir du quatrième inscrit.

Cotisation spécifique.

Variable selon le statut et l'activité.

ORGANIGRAMME DU CSA AS DE TREFLE

COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR

LE BUREAU

PRESIDENT D'HONNEUR	COL Bertrand JORET
PRESIDENT	LCL Hubert TISSIER
VICE PRESIDENT	CNE Jean-Marie BEZARD
SECRETAIRE GENERAL	ADJ Christophe FERON
TRESORIER	SCH Eddy GALLON
TRESORIER ADJOINT	CCH Laurent PHILIPPE
COMPTABLE MATERIEL	MR Alain PHILIPPE

AUTRES MEMBRES

LES RESPONSABLES DE SECTION.

PAINTBALL¹⁸⁹

ESPRIT PAINTBALL

AIRSOFT

Responsable: SCH Damien FANTOLI (PAINTBALL).
Tel. 06.10.89.04.61
CCH Jonathan THAKOOR (AIRSOFT).
Tel. 06.74.16.40.67

Objectifs: organisation de partie sur le terrain des Perches et participation à des "rassemblements".
Partenariat avec l'association « ESPRIT PAINTBALL », (soutien technique, prêt de matériel, etc.).

Horaires: tous les samedi de 10h00 à 18h00 et dimanche de 13h00 à 18h00.

Cotisation spécifique: 5 €.

Formalité: certificat de non contre indication à la pratique du paintball / airsoft en compétition.

BASKET-BALL¹⁰⁷

Responsable: CCH Rochelin LAROCHEL.
Tel. 03.84.98.43.12 (CEA).

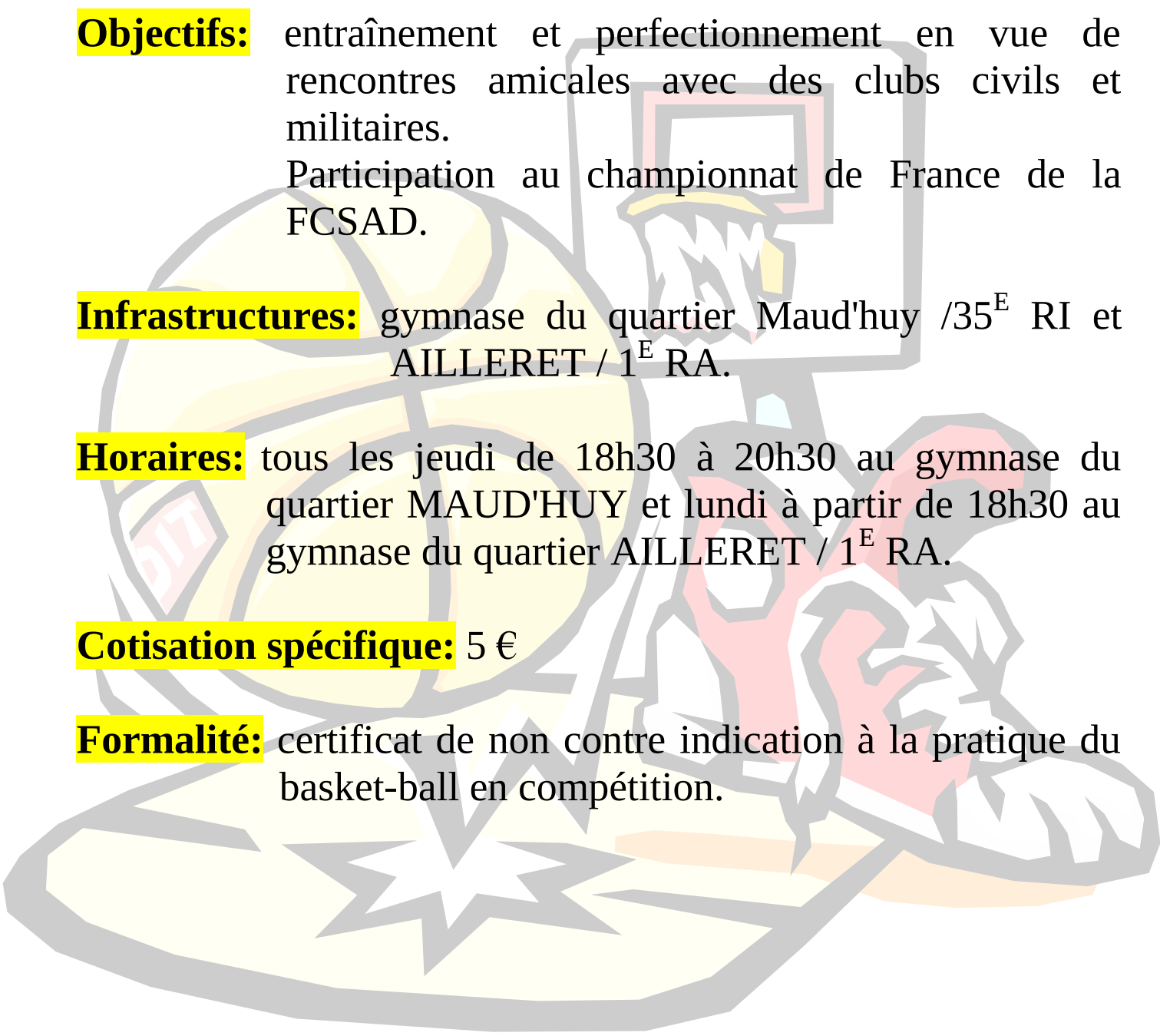
Objectifs: entraînement et perfectionnement en vue de rencontres amicales avec des clubs civils et militaires.
Participation au championnat de France de la FCSAD.

Infrastructures: gymnase du quartier Maud'huy /35^E RI et AILLERET / 1^E RA.

Horaires: tous les jeudi de 18h30 à 20h30 au gymnase du quartier MAUD'HUY et lundi à partir de 18h30 au gymnase du quartier AILLERET / 1^E RA.

Cotisation spécifique: 5 €

Formalité: certificat de non contre indication à la pratique du basket-ball en compétition.



COURSE¹¹⁴ HORS STADE

ATHLETIC CLUB CHATENOIS LES FORGES

Responsable: MR Alain PHILIPPE
Tel. 06.11.36.78.62

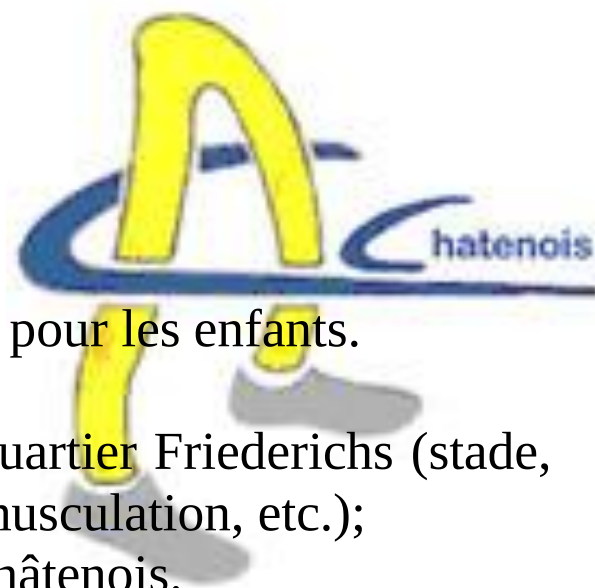
Objectifs: accès sur le demi-fond.
Découverte de l'athlétisme pour les enfants.

Infrastructures: infrastructures du quartier Friederichs (stade, gymnase, salle de musculation, etc.);
stade de la gare à Châtenois.

Horaires: adultes et enfants (à partir de 8 ans).
Lundi de 17h30 à 19h30.
Mercredi de 15h30 à 19h00 / 17h30 pour les enfants.
En extérieur ou gymnase suivant le temps.
Vendredi de 18h00 à 20h00 adultes et enfants.
En extérieur ou gymnase suivant le temps.
Dimanche de 10h00 à 12h00 adultes et enfants.
En extérieur ou gymnase suivant le temps.

Remarque: activité ouverte aux adultes et enfants.

Formalité: certificat de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition.



CULTURE PHYSIQUE¹¹⁷

Responsable: ADC William GROSDÉMOUGE.
Tel.06.19.77.21.01

Objectifs: la pratique de la musculation a pour objectif de développer la musculature dans un but général, sportif ou correctif.
Elle permet de découvrir de nouvelles sensations, de découvrir son corps et ses muscles, un mental pour travailler, une diététique pour mieux progresser.

Infrastructure: salle de musculation du quartier Friederichs.

Horaire: tous les jours de 07h00 à 22h00.
De 12h00 à 13h30 le lundi, mardi, mercredi, jeudi à la salle de musculation du quartier Maud'huy (pour le personnel du 35^ERI).

Cotisation spécifique: 50 €;
membres cooptés: 80 €.

Remarque: accès à la salle sous condition d'acceptation du règlement intérieur (serviette et présence de deux personnes obligatoire, etc.).

Formalité: certificat de non contre indication à la pratique de la musculation en compétition.

CYCLISME¹¹⁸

Responsable: ADJ Didier CLERC.
Tel. 03.84.98.42.91

Animateur: SCH Eddy GALLON.
Tel. 03.84.98.42.40
SCH Ludovic CHEVAL.

Objectifs: organisation de sorties d'entraînement sur route ou en VTT et participation à des compétitions (cycloportives, cyclotourismes, etc.).

Horaires: tous les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin. Sur rendez-vous les samedi et dimanche.
Départ du quartier Maud'huy.

Cotisation spécifique: 40 € (financement en partie de la tenue cycliste CSA et des inscriptions aux compétitions).

Formalité: certificat de non contre indication à la pratique du cyclisme en compétition.

582

DANSE

MAMBO SALSA

MAMBO CLASS 90

Responsable: MR Anatole ENDZELLE.
Tel.06.84.26.59.85

Objectifs: permettre aux participants soit d'acquies les bases techniques nécessaires à la pratique de la danse en couple en soirée ou l'améliorer leur expression corporelle, la maîtrise technique et la dynamique dans la danse pour les plus avertis.

Infrastructures: gymnase quartier Maud'huy.
Maison de quartier JEAN JAURES
(rue de Strasbourg).

Horaires: tous les lundi de 18h30 à 20h00 au gymnase du quartier MAUD'HUY et mercredi à partir de 20h30 à la maison de quartier JEAN JAURES, rue de Strasbourg.

Cotisation spécifique: 150 €.

Formalité: certificat de non contre indication à la pratique de la danse en compétition.

ENCADREMENT⁵⁵⁴

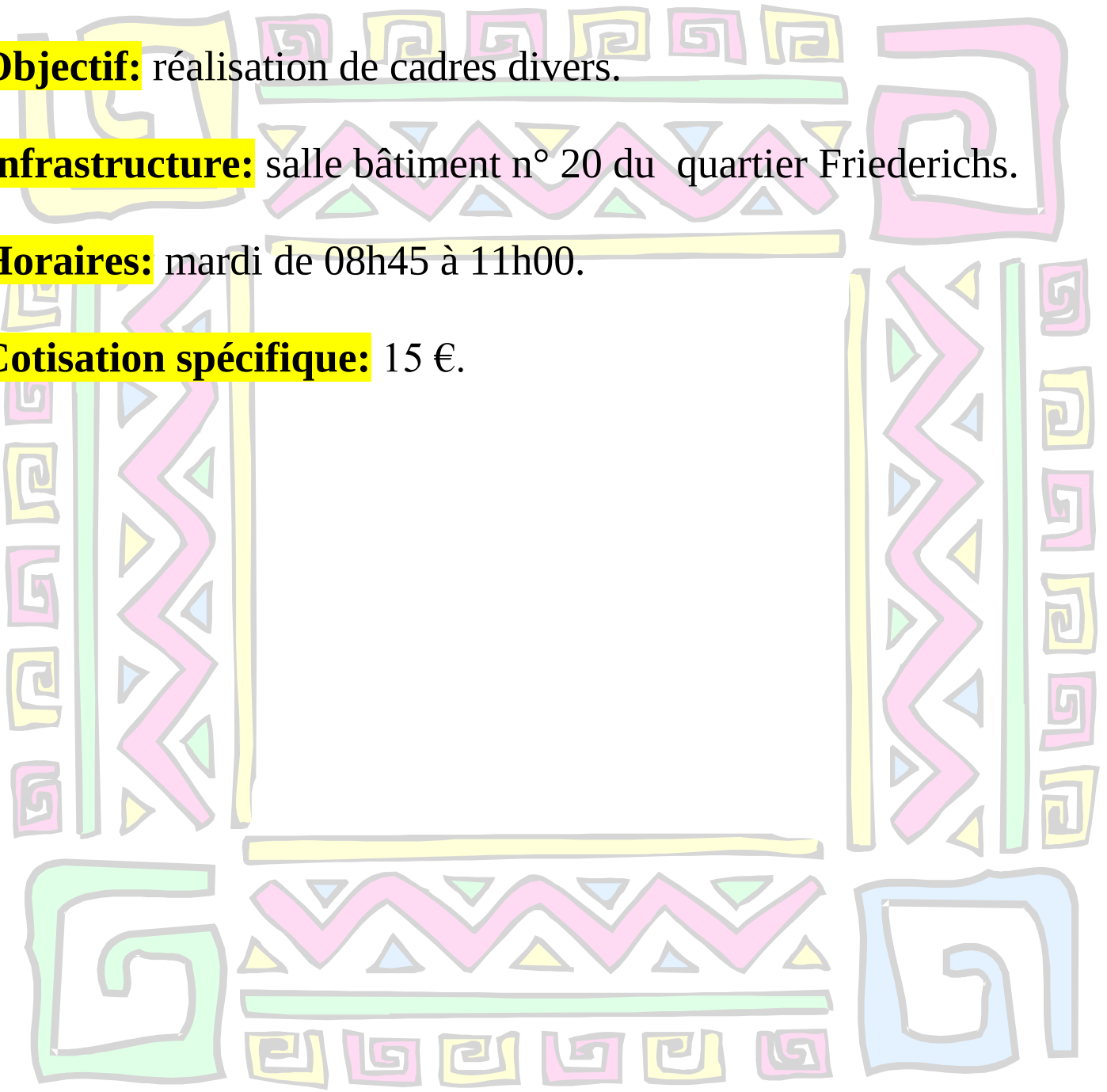
Responsable: MME Sylvette CARLE.
Tel. 03.84.29.86.62

Objectif: réalisation de cadres divers.

Infrastructure: salle bâtiment n° 20 du quartier Friederichs.

Horaires: mardi de 08h45 à 11h00.

Cotisation spécifique: 15 €.



ESCALADE ENFANTS¹³³

Responsable: SCH Eddy GALLON.
Tel. 03.84.98.42.40

Animateur: SCH Ahmed RAHAL.
CCH Laurent PHILIPPE.

Objectif: apprentissage de l'activité.

Infrastructures: gymnase du quartier Maud'huy;
site naturel de la justice.

Horaires: tous les mercredi après-midi de 14h00 à 16h30
(gymnase du quartier Maud'huy).

Cotisation spécifique: 20 € (matériel mis à disposition).

Remarque: activité ouverte aux enfants uniquement de 9 à 12
ans (limitée à 12 enfants).

Formalité: certificat de non contre indication à la pratique de
l'escalade en compétition.

FAUTEUIL⁵⁹⁹

Responsable:

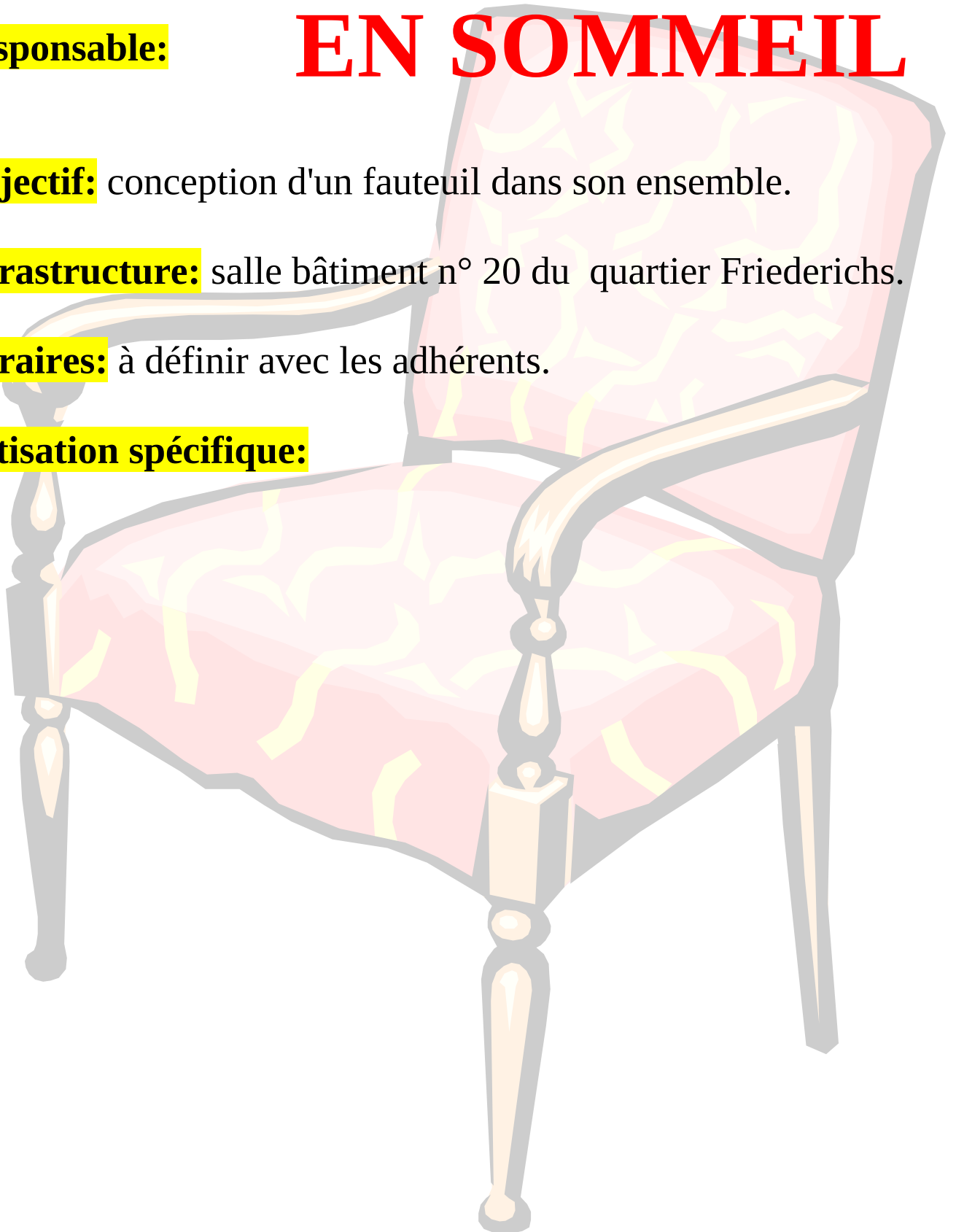
EN SOMMEIL

Objectif: conception d'un fauteuil dans son ensemble.

Infrastructure: salle bâtiment n° 20 du quartier Friederichs.

Horaires: à définir avec les adhérents.

Cotisation spécifique:



FUTSAL²⁰⁸

Responsable: CCH Christian SERBAND.
Tel. 03.84.98.45.60

Objectif: entraînement et perfectionnement en vue de rencontres amicales avec des clubs civils et militaires.
Participation au championnat de France de la FCSAD.

Infrastructures: gymnase du quartier Maud'huy.

Horaires: tous les mardi de 16h00 à 18h00 et mercredi de 16h30 à 18h00.

Cotisation spécifique: 10 €.

Remarque: chaussures de salle obligatoire (non traçante).

Formalité: certificat de non contre indication à la pratique du futsal en compétition.

FUTSAL

HANDBALL¹²⁸

ENTENTE SPORTIVE DU TERRITOIRE DE BELFORT

Responsable: MR Jérôme HUMBERT.
Tel. 07.70.90.19.80



Objectif: entraînement et perfectionnement en vue de rencontres amicales avec des clubs civils et militaires.
Participation au championnat de France de la FCSAD.

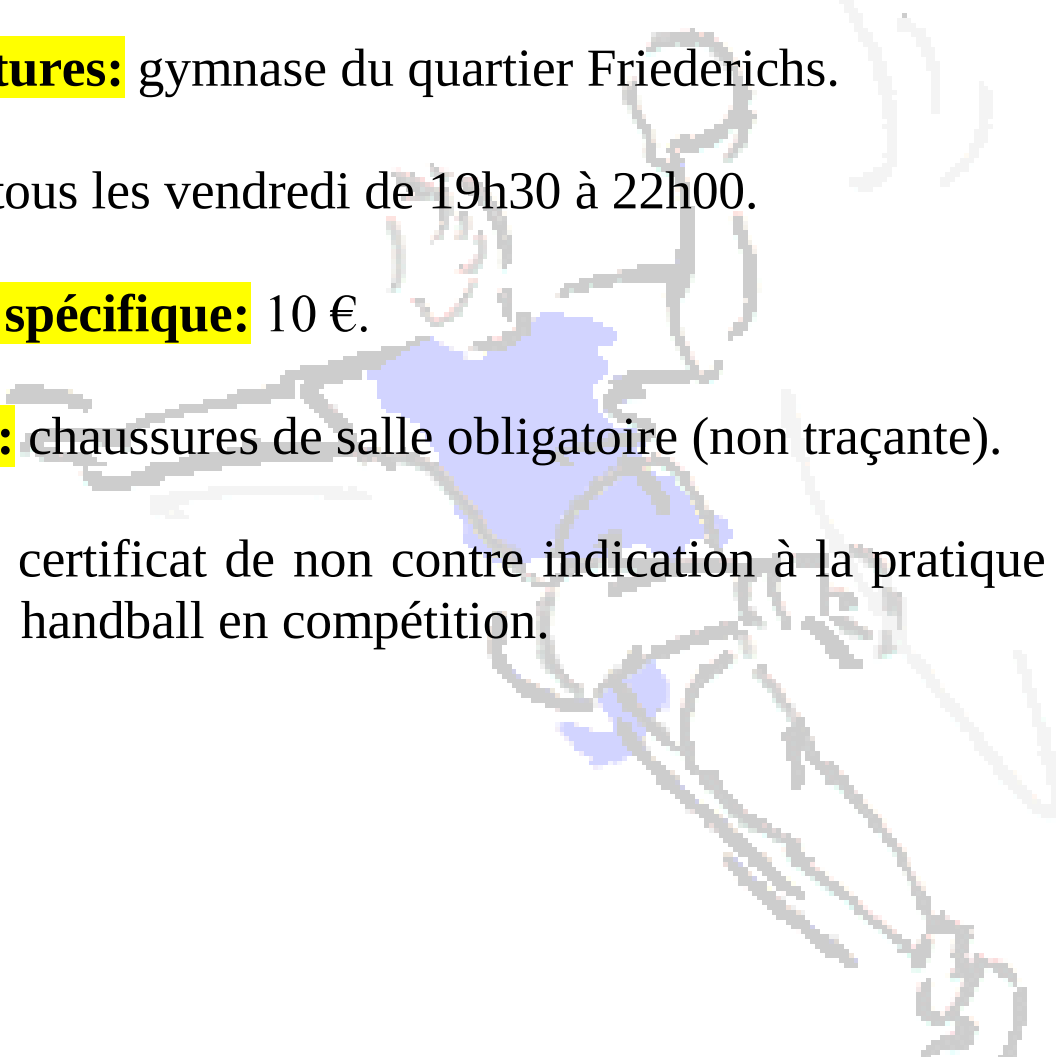
Infrastructures: gymnase du quartier Friederichs.

Horaires: tous les vendredi de 19h30 à 22h00.

Cotisation spécifique: 10 €.

Remarque: chaussures de salle obligatoire (non traçante).

Formalité: certificat de non contre indication à la pratique du handball en compétition.



MOTO-LOISIRS¹³⁴

Responsable: SGT Stéphane JARDOT.
Tel. 06.31.09.91.63

Objectifs: pratiquer dans la convivialité, sans esprit de compétition la moto.

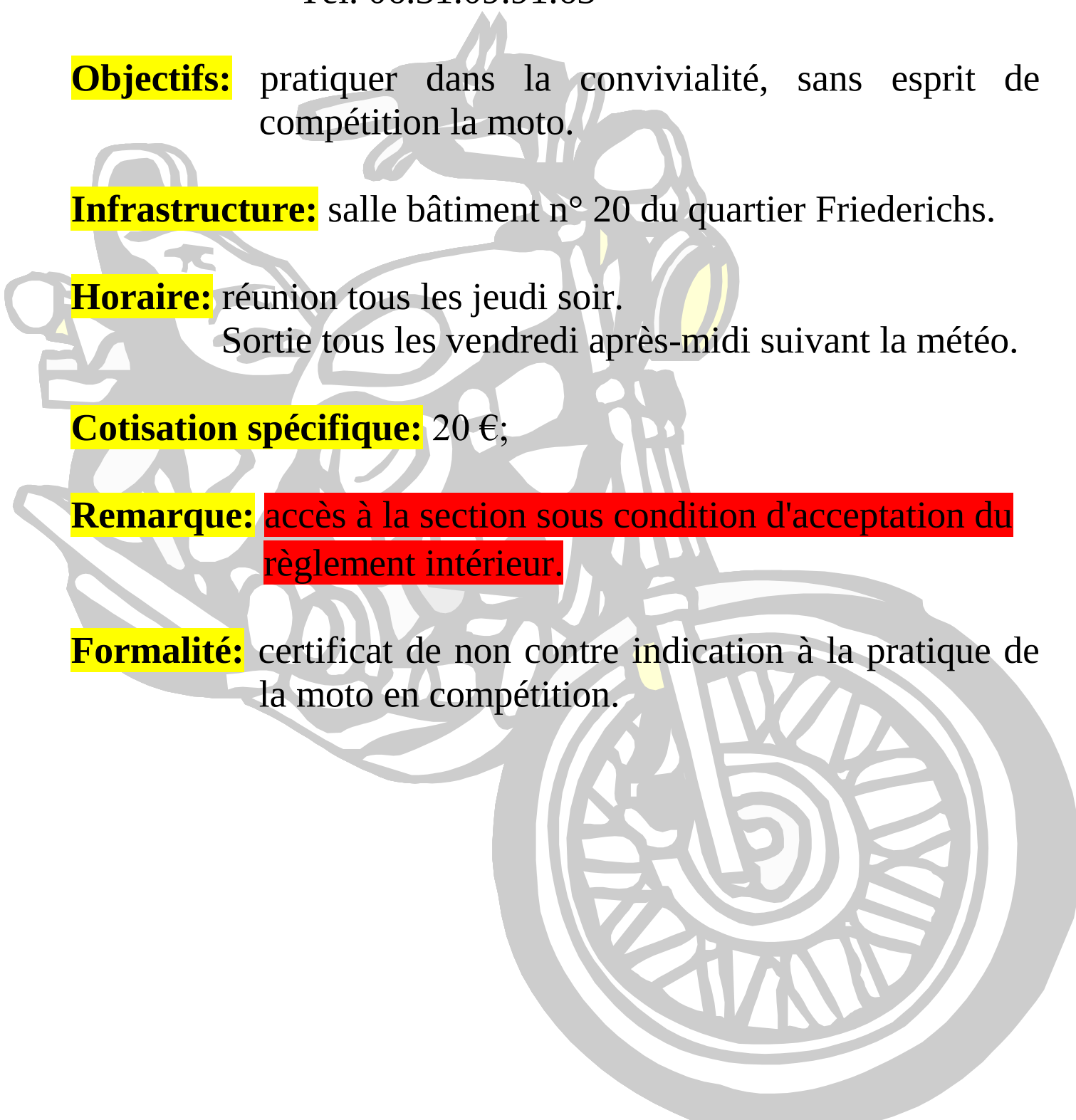
Infrastructure: salle bâtiment n° 20 du quartier Friederichs.

Horaire: réunion tous les jeudi soir.
Sortie tous les vendredi après-midi suivant la météo.

Cotisation spécifique: 20 €;

Remarque: accès à la section sous condition d'acceptation du règlement intérieur.

Formalité: certificat de non contre indication à la pratique de la moto en compétition.



MUSIQUE⁵²²

Responsable: SCH Steeve CHAREIL
Tel. 06.61.15.09.04
CCH Alphonse DRAGUISEVIC
Tel. 03.84.98.43.55

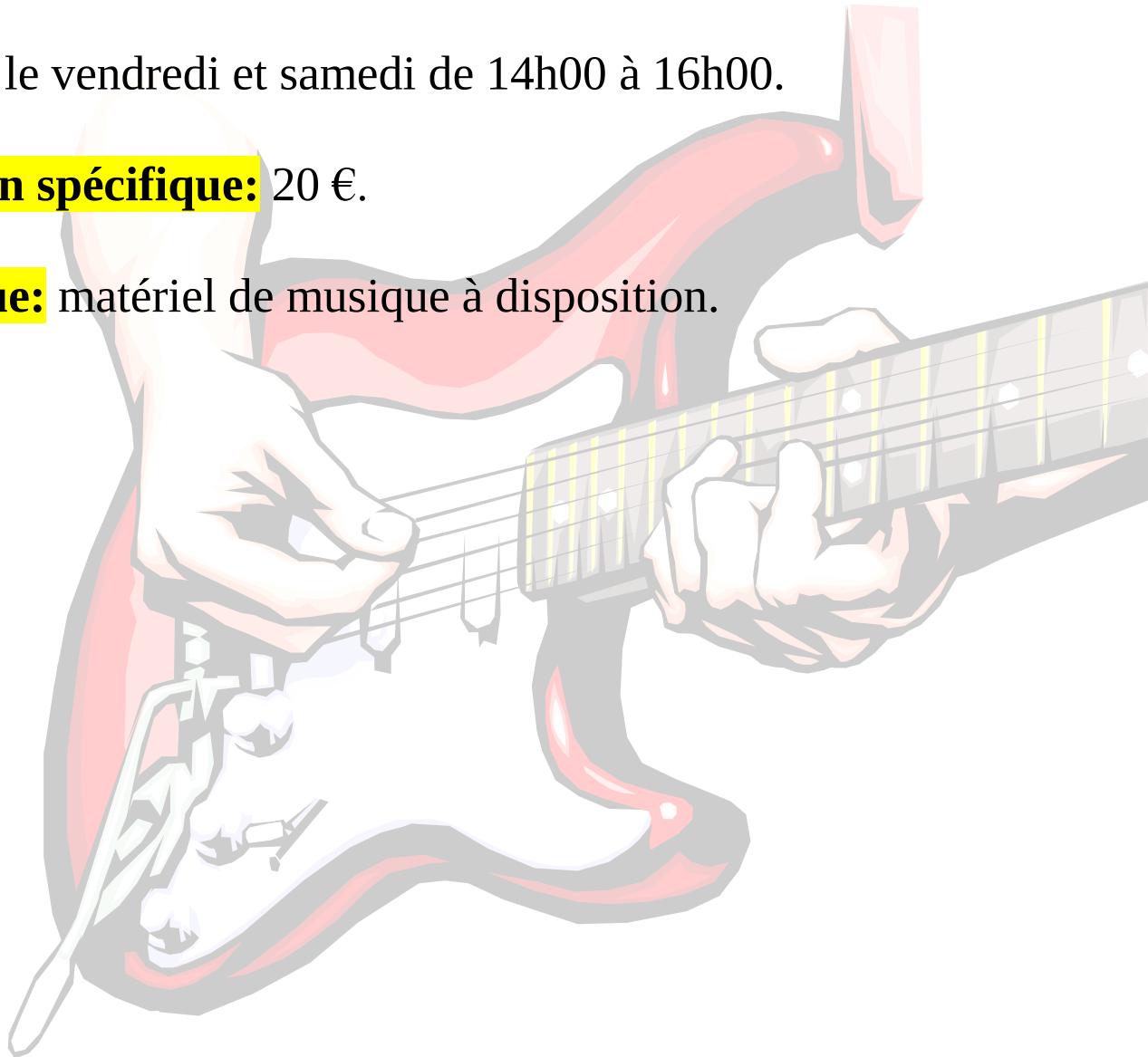
Objectifs: développer, propager et perfectionner l'art musical.

Infrastructure: salle bâtiment n° 20 du quartier Friederichs.

Horaire: le vendredi et samedi de 14h00 à 16h00.

Cotisation spécifique: 20 €.

Remarque: matériel de musique à disposition.



NATATION¹³⁵

DEBUTANT-COMPETITION.

Responsable: ADJ Christophe FERON
Tel. 03.84.98.42.07
SCH Eddy GALLON.
Tel. 03.84.98.42.40

Objectifs: progresser dans la joie et la bonne humeur.
Approfondissement des techniques de nages et perfectionnement.
Travail des virages et départs.
Participation au championnat de France de la FCSAD.

Infrastructure: piscine Pannoux de la communauté de l'agglomération belfortaine.

Horaire: le mardi et jeudi de 07h00 à 08h00.

Cotisation spécifique: 15 € (licence),
GRATUIT POUR LES MILITAIRES NON NAGEURS.

Remarque: accès à la piscine sous condition d'acceptation du règlement intérieur (bonnet de bain obligatoire, short et caleçon interdits, etc.).

Formalité: certificat de non contre indication à la pratique de la natation en compétition.

NINJUTSU²¹⁵

Responsable: MR Guy MARCHWIAK.
Tel. 06.61.94.34.23.
CCH Judes CADIGNAN.
Tel. 03.84.98.42.03.

Objectifs: pratique du ninpô ninjutsu (art des guerriers ninja).
Technique de combat à mains nues et avec armes.

Infrastructure: dojo et gymnase quartier Friederichs.

Horaires: les lundi de 18h30 à 20h30 et vendredi de 19h00 à 21h00 au dojo.
Ainsi que les Jeudi de 17h30 à 20h00 et dimanche de 14h00 à 17h30 au gymnase du quartier Friederichs pour la pratique du Ninjutsu / Kyudo.

Cotisation spécifique: 60 €

Remarque: activité ouverte aux adultes et enfants.

Formalité: certificat de non contre indication à la pratique du ninjutsu en compétition.

RAID AVENTURE¹⁹⁷

Responsable: ADJ Christophe FERON.

Tel. 03.84.98.42.07

Moniteur chef de la cellule E²PMS pour la conduite des séances spécialisées.

Objectifs: faire découvrir et pratiquer les disciplines sportives ayant trait aux raids aventures (challenge des uniformes) et aux trails « courses en montagne » (trail des crêtes vosgiennes).

Calendrier des courses à venir.

Infrastructures: installations sportives du quartier Maud'huy et Friederichs.

Sommets alentours de Belfort.

Horaires: tous les mardis à partir de 08h00 (séance nature) et les jeudis à partir de 08h00 (séance de fractionnée)

Le lieu du rendez vous sera défini en fonction de la météo et du type de séance.

Cotisation spécifique: 15 €

Formalités: certificat de non contre indication à la pratique de la course en altitude et aux sports d'endurance en compétition.

RUGBY A VII¹⁴⁴

Responsable: **EN SOMMEIL**

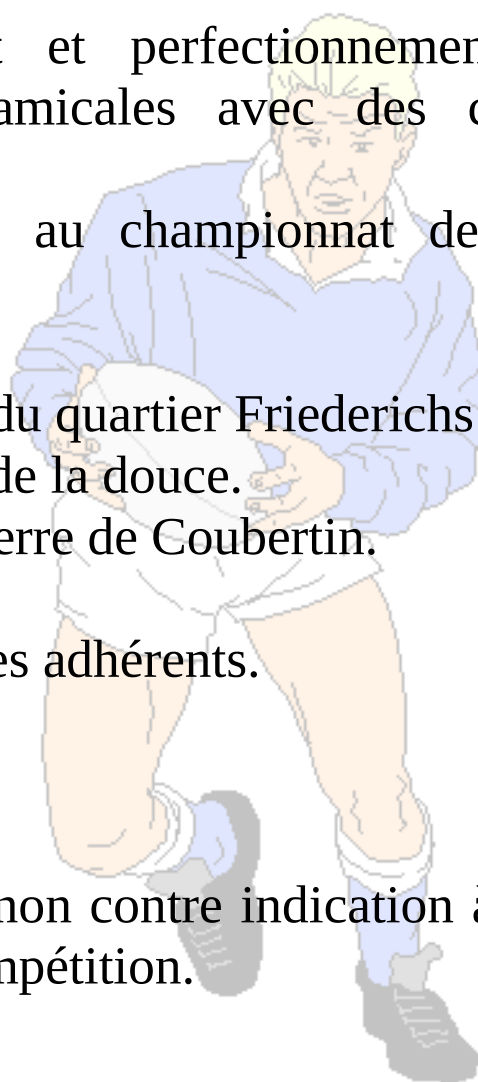
Objectifs: entraînement et perfectionnement en vue de rencontres amicales avec des clubs civils et militaires.
Participation au championnat de France de la FCSAD.

Infrastructure: terrains du quartier Friederichs et Maud'huy, du parc de la douce.
Stade Pierre de Coubertin.

Horaire: à définir avec les adhérents.

Cotisation spécifique:

Formalité: certificat de non contre indication à la pratique du rugby en compétition.



SKI¹⁴⁸

RECHERCHE ANIMATEUR

Responsable:

Objectif: location de matériels.

Tarifs des locations: skis; bâtons; chaussures.
Journée: 7 €
Week-end: 12 €
Semaine : 25 €
Saison : 60 €
(1^{er} novembre – 31 mars 2012).

Raquettes.
Week-end: 5 €
Semaine : 12 €
Saison : 30 €
(1^{er} novembre – 31 mars 2012).

Remarques: location réservée aux seuls adhérents du CSA.
Toute détérioration est à la charge du loueur.

TENNIS¹⁵⁶

TC SERMAMAGNY

Responsable: MR Sébastien BEGUE.
Tel. 06.85.75.82.86

Objectif: apprentissage de l'activité.

Infrastructures: gymnase et terrain de tennis extérieur du quartier Maud'huy.

Horaires: tous les lundi de 19h30 à 21h00, mardi de 19h00 à 22h00 et vendredi de 19h00 à 21h00 au gymnase du quartier Maud'huy.

Cotisation spécifique: € / 5 € (TC SERMAMAGNY).

Formalité: certificat de non contre indication à la pratique du tennis en compétition.

THEATRE⁵³⁷

LES GAILLARDINS

ADULTES & ADO.

Responsable: MME Cécile POINSOT.
Tel. 06.09.16.37.58 / 03.84.21.04.14.

Objectifs: pratiquer les techniques du théâtre.
Monter une pièce pour la jouer en fin de saison.
Participation à la rencontre nationale de théâtre
(RE.NA.THEA) organisée par le FCSAD.

Infrastructure: théâtre du quartier Friederichs.

Horaires: une séance hebdomadaire le mardi de 20h00 à 22h00.
Pour les **adolescents** le samedi de 10h30 à 12h00.

Cotisation spécifique: 15 €;

Remarque: accueille personnes ne souhaitant pas forcément monter sur scène mais pouvant donner des avis précieux sur la décoration, etc.

THEATRE⁵³⁷

EPIDe/ADULTES

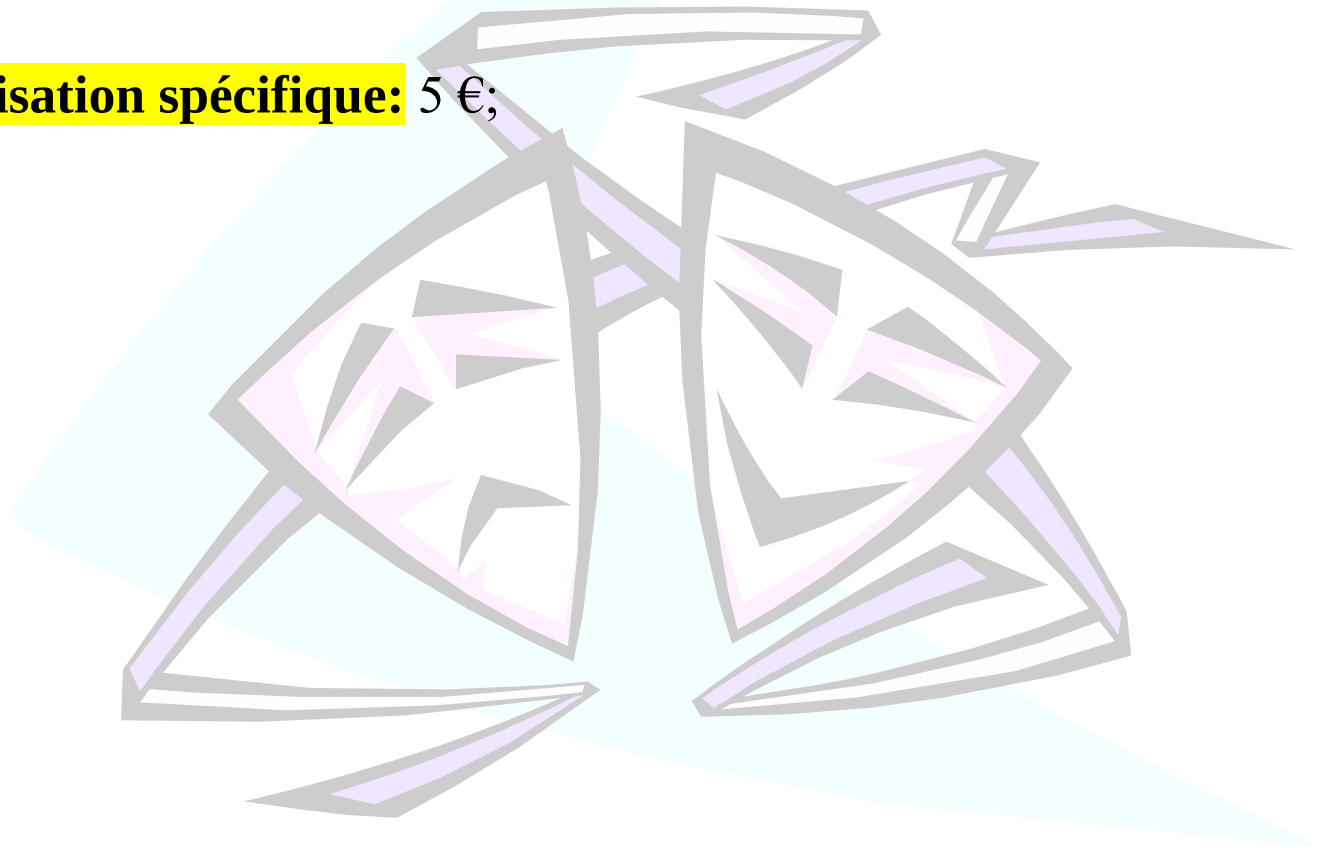
Responsable: MR Jean-François PHILIPPE.
Tel. 03.84.90.13.28 / 03.84.90.13.29

Objectifs: pratiquer les techniques du théâtre.
Monter une pièce pour la jouer en fin de saison.

Infrastructure: théâtre du quartier Friederichs.

Horaires: une séance hebdomadaire le mercredi de 20h00 à 23h00.

Cotisation spécifique: 5 €;



TIR¹⁵⁸

Responsable: CCH Jean Michel CLAIRAND
Tel. 03.84.98.43.44

Objectifs: découverte du tir sportif.
Participation au championnat de France interarmées (militaires) et de la FCSAD (civils et militaires).

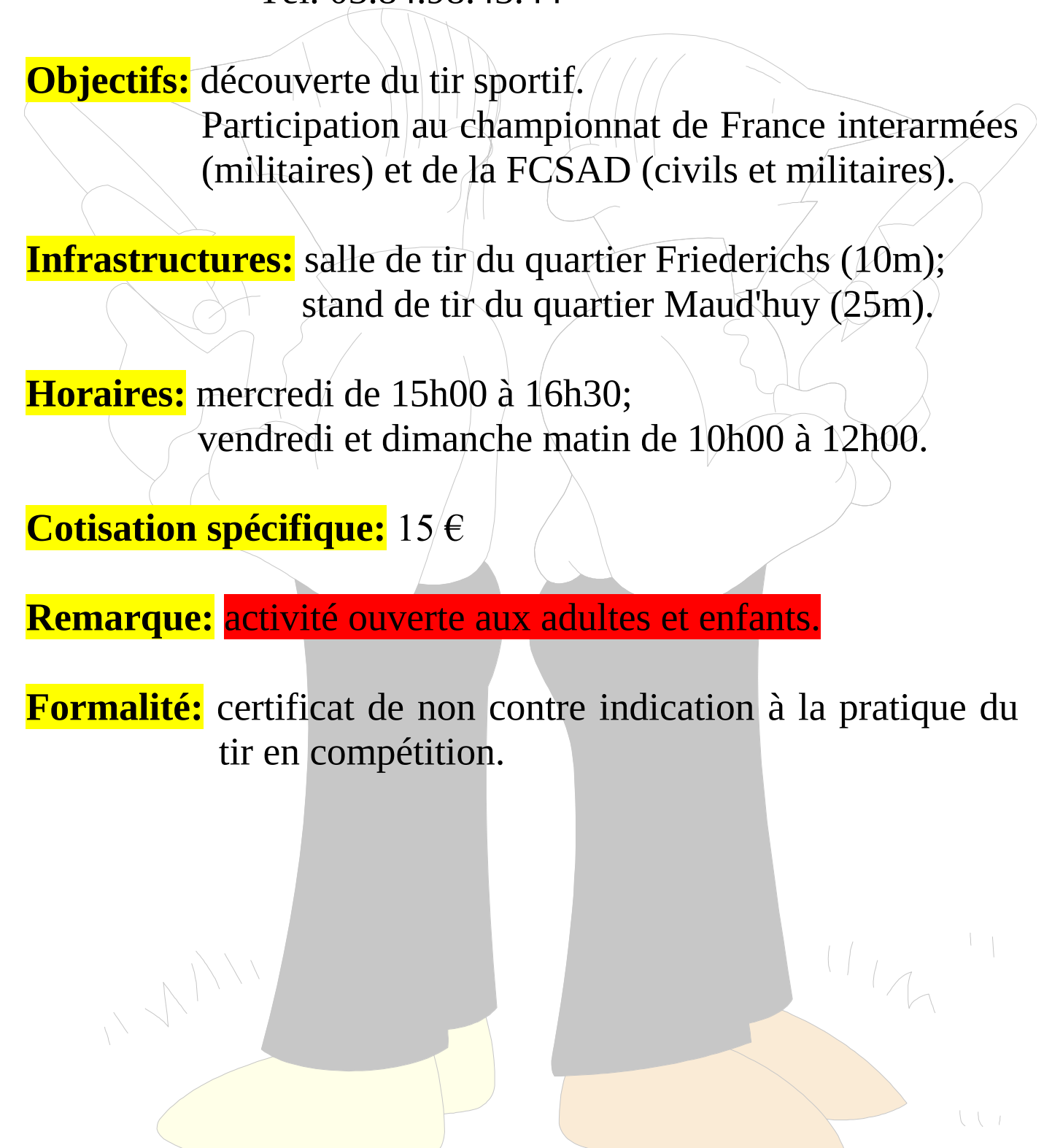
Infrastructures: salle de tir du quartier Friederichs (10m);
stand de tir du quartier Maud'huy (25m).

Horaires: mercredi de 15h00 à 16h30;
vendredi et dimanche matin de 10h00 à 12h00.

Cotisation spécifique: 15 €

Remarque: activité ouverte aux adultes et enfants.

Formalité: certificat de non contre indication à la pratique du tir en compétition.



NOTES

SECRETARIAT CSA
GYMNASE - COMMANDO B.M. 35

